



80, Bd Frédéric Mistral
34500 BÉZIERS
04.48.14.00.18
contact@associationagir.fr

Accompagnement des **G**énération pour une **I**nsertion · **R**éussie

3.1 Plan de Formation

Plan de formation permis Moto A1 , A2

PROGRAMME ET PLAN DE FORMATION

Le Permis A1 :

- Dont la puissance n'excède pas 11 kW
- Dont la puissance est inférieure à 15 kW pour les motos 3 roues
- Dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme

Le Permis A2 :

- Permet la conduite des motos avec ou sans side-car
- Dont la puissance n'excède pas 35 kW
- Dont le rapport puissance / poids est inférieur à 0,2 kW/kg
- Ces motocyclettes ne doivent pas être issues d'un modèle développant plus de 70kW

Le Permis A :

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les motocyclettes et tricycles ainsi que les quadricycles à moteur d'une puissance maximum de 15 kW.

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie concernée
- Obtenir son Permis de Conduire

II. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Public visé : Salariés (être mobile dans le cadre des besoins de l'entreprise : Vente de produits aux entreprises ou aux particuliers, livraisons, entretien, dépannage...). Demandeurs d'emploi (se rendre mobiles dans le parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle)
- Prérequis : Avoir minimum 16 ans pour le A1 et 18 ans pour le A2

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

1. Déterminer le niveau de l'apprenant

1.1 Évaluation de départ théorique et pratique

2. Préparer à l'épreuve théorique générale (ETG)

2.1 Cours de code sur tous les thèmes de la signalisation et de la prévention routière

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers et chargement
- Équipement de sécurités des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- Les gestes de 1er secours notions générales
- Tests de code avec explications et correction par un moniteur en salle

2.2 Accès aux tests de code en ligne

3. Préparer à l'épreuve pratique du permis de conduire

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, travail...
- L'auto-évaluation

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation (Plateau)

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine : Descendre de la machine en sécurité
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation d'un freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité

- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission mécanique)
- Maitriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues)
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- Conduite quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, alerter, secourir
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse -selon les véhicules-)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette

- Pratiquer l'éco conduite

1. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- **Moyens pédagogiques** : Livre de code, grille QCM, supports de cours et d'illustrations complètes qui serviront en situation, tableau des familles de panneaux...
- **Moyens techniques** : Salles de cours équipées de moyens multimédia (télé, dvd, vidéoprojecteur...), méthode active et participative, Paper-board, véhicules adaptés à l'enseignement
- **Moyens d'encadrement** : Formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention moto et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

2. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- **Suivi de l'exécution** : Pointage des cours pratique sur fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés par tablette tactile ou sur support papier
- **Appréciation des résultats** : Évaluations et bilans intermédiaires par objectifs sur fiches de suivi dématérialisées ou sur support papier, bilan de fin de formation adressé au stagiaire si demandé, délivrance du certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) si réussite à l'épreuve pratique

VI. SANCTION VISÉE

Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) du code de la route portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que

Sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans.

Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

VII. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

- Durée totale de la formation : Cours de code illimités et 20 heures de conduite
- Horaires des cours théoriques : Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (A programmer)
- Horaires des cours pratiques : Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (A programmer)
- Lieu de formation : En centre et sur piste

ASSOCIATION AGIR

Accompagnement des Générations pour une Insertion Réussie

80, Bd Frédéric Mistral 34500 BEZIERS – 04.48.14.00.18

Contact@AssociationAgir.fr

Siret 799 772 207 00012 - APE 8899B - N° d'Agrément I 14 034 0001 0 – N° d'Activité 76340953334